

# Compte rendu Réunion de Présentation Projet Cœur de quartier

## Pradettes – 6.2

**Le jeudi 29 juin 2017**

Lieu :

Maison de quartier des Pradettes  
Impasse Ferdinand de Lesseps 31100 Toulouse

Participation :

19 personnes

Services municipaux et métropolitains présents :

Monsieur Patrick COUDERC – Direction Déléguée à l'Aménagement  
Madame Martine CAMPI – Direction Infrastructures, Travaux, Énergies  
Monsieur Vincent TOULZA – Direction des Opérations d'Aménagement  
Madame Léa GALY-FAJOU – Direction des Opérations d'Aménagement  
Madame Aurélie RAGOT – Direction de l'Action Territoriale  
Monsieur Olivier REULAND – Direction de l'Action Territoriale

Entreprises présentes :

Monsieur Pierre ROCA D'HUYTEZA – Architecte Cabinet D'une ville à l'autre  
Monsieur Laurent SARASAR – Bureau d'Études TPF Ingénierie – Maîtrise d'œuvre

*NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.*

Équipe de secteur Ouest  
2, place Sauvegrain 31100 Toulouse  
05 67 73 88 58



A 18h10, Monsieur COUDERC, Directeur de la Mission Cœurs de quartier, ouvre la séance et excuse Monsieur ALVES, Maire de quartier ayant préalablement signalé son absence pour des raisons d'impératif d'agenda.

Monsieur COUDERC rappelle l'historique des réflexions engagées, depuis la présentation du principe d'aménagement en février 2016. La réunion de ce jour présente l'esquisse finalisée prenant en compte le changement du périmètre opérationnel, puisque, désormais, l'intégralité de la place sera traitée (partie Nord et Sud) ainsi que les abords.

L'opération Cœur de quartier Pradettes est l'un des projets sur lequel, Monsieur Moudenc, Maire de Toulouse, s'est engagé à réaliser sur ce mandat.

Monsieur COUDERC laisse la parole à Madame CAMPI, chef de projet de l'opération Cœur de quartier des Pradettes.

Un rappel est fait de l'ordre du jour de cette réunion :

1. Présentation du projet
2. Focus sur les matériaux
3. Le planning
4. Information déroulement du chantier
5. Temps d'échange – Recueil des besoins et contraintes

### **1. Présentation du projet**

Madame CAMPI affiche le plan de la place des Pradettes, ce qui permet de se rendre compte que c'est un espace particulièrement routier. L'un des objectifs du projet est justement de rendre le lieu plus agréable, plus végétalisé et plus convivial.

Les plus gros travaux se dérouleront sur la partie Nord, au niveau de la contre-allée, la partie Sud étant traitée au niveau des revêtements en utilisant les mêmes matériaux que sur la partie Nord. Une partie de l'avenue de la Dépêche sera également prise en compte pour créer une liaison avec les nouveaux équipements (crèche et centre d'animation), l'avenue Arthur Huc qui sera également reprise sur certains aspects.

Madame CAMPI montre ensuite une vue globale pour permettre de se rendre compte du périmètre des travaux :

- on observe la disparition des contre-allées, dont les stationnements existants sont reportés sur l'axe principal. Celui-ci sera sécurisé par un passage en zone 30, le maintien du rond-point existant et la création de deux plateaux piétonniers, un au centre et un côté

avenue Arthur Huc,

- au niveau de l'avenue Arthur Huc, le côté Nord des trottoirs et stationnements sera traité,
- la sortie de la contre-allée se fera au niveau de la contre-allée sud de la place, du stationnement sera ainsi créé,
- les espaces végétalisés seront travaillés au niveau de la place et du rond-point,
- les arrêts de bus seront déplacés et mis en accessibilité,
- la voirie sera également requalifiée,
- le sens de circulation de la voirie sud sera modifié.

Une question est posée concernant le prolongement de la piste cyclable vers la future école de Bordeblanche. Une étude pourra être faite concernant cette proposition.

Une interrogation est également soulevée concernant le nombre de places de stationnement qui seront disponibles. La réponse apportée est que sur l'ensemble du projet, il y aura sept places de moins. Il y a 99 places non marquées actuellement et 92 places identifiées seront restituées sur l'ensemble du périmètre.

La crainte des commerçants concerne la partie Nord, qui se verrait perdre une dizaine de places.

Les équipes qui ont réfléchi au projet sont conscientes du besoin pour les commerces du maintien d'un certain nombre de stationnements tout en conservant un esprit de terrasses conviviales, accessibles et végétalisées. Ainsi, le nouveau schéma de circulation prévoit un apaisement des déplacements piétonniers.

La pharmacienne interroge les intervenants concernant les places autour de son officine. La réponse apportée est que les trois places sont bien maintenues.

L'un des bailleurs rappelle l'importance du maintien du plus grand nombre de stationnements pour la vie des commerces. Les services répondent que cet aspect n'a pas été négligé et que de surcroît les différents aménagements : végétalisation, sécurisation des liaisons piétonnières remises à niveau, permettront de favoriser l'attrait et la circulation vers les commerces.

Le respect de la zone bleue est également soulevé par les commerçants pour éviter la présence de voitures ventouses. Le passage plus régulier des policiers municipaux devrait permettre de lutter contre ce phénomène.

L'architecte, Monsieur ROCA D'HUYTEZA, prend la parole pour rappeler que ce travail est justement le fruit des discussions avec les associations, ce qui a permis d'aboutir à ce compromis, après de multiples versions du projet. Le résultat est un espace de qualité pour les commerces, une zone piétonne confortable, la conservation de l'idée de « drive-in » telle que cela se fait actuellement, mais en permettant de maintenir une fluidité du trafic, en limitant la vitesse. De plus, les places au Nord seront plus facilement accessibles puisque donnant directement sur la voie.

Équipe de secteur Ouest  
2, place Sauvegrain 31100 Toulouse  
05 67 73 88 58



## **2. Focus sur les matériaux**

Monsieur SARASAR présente le choix qualitatif des matériaux qui a été fait pour embellir le secteur avec du béton désactivé, ainsi qu'un aménagement paysager qui donneront un aspect visuel s'adaptant à la géographie de l'espace et aux souhaits des habitants.

Madame CAMPI précise que le mobilier urbain sélectionné (corbeilles, potelets) sera également de qualité, et sera soumis au préalable à la validation du Maire de quartier.

## **3. Le planning prévisionnel**

Monsieur SARASAR soumet le déroulement prévisionnel :

- le rendu de projet au mois de septembre 2017,
- la partie administrative, le montage du dossier et la consultation des entreprises se feront sous un délai de six mois,
- la désignation de l'entreprise au mois de mars,
- le début des travaux au mois d'avril 2018

La durée des travaux est ensuite estimée à neuf mois, soit une fin programmée pour décembre 2018, sous réserve évidemment des aléas de chantier inhérents principalement aux conditions climatiques.

## **4. Information déroulement du chantier**

Le phasage des travaux peut s'organiser en deux parties (Nord et Sud ou inversement). Le tronçonnement pourra également être réalisé de gauche à droite, selon les souhaits émis par les commerçants pour limiter les gênes.

Une question est posée concernant la communication lors des éventuelles coupures d'eau ou d'électricité. Le phasage de la partie travaux doit être plus avancé pour pouvoir répondre de manière précise à cette interrogation légitime. Mais, il est annoncé qu'un délai de quinze jours au minimum pourra être respecté pour prévenir les commerces impactés à cause des différents raccordements de réseaux. Conscientes que ces perturbations sont handicapantes, les entreprises feront en sorte de limiter au maximum la durée des coupures.

Il est demandé s'il y aura un interlocuteur médiateur qui pourra être contacté par les commerçants, en cas de difficultés par rapport aux travaux. Il est confirmé, qu'en effet, il y aura une personne référente par concessionnaire. Celle-ci sera dotée d'un numéro

d'urgence dont les coordonnées seront communiquées. Ainsi, lorsque les entreprises seront sélectionnées, une rencontre pourra être organisée avec ces interlocuteurs.

Une question est posée concernant la circulation durant la période de travaux. La réponse est que celle-ci ne sera pas coupée, du fait que chaque côté sera repris de manière dissociée. De plus, au regard de la largeur de la voirie, il sera possible de maintenir un double sens.

## **5. Temps d'échange – Recueil des besoins et contraintes**

Il est demandé s'il sera prévu, avant le début et durant les travaux, une communication à l'attention des clients et de la population. La réponse est qu'en effet, un travail est d'ores et déjà engagé, pour prévoir des outils de communication, notamment des panneaux sur lesquels apparaîtront les aménagements prévus et les dates des chantiers. Deux mois avant le début des travaux, les commerçants du secteur ainsi que les habitants du quartier recevront un courrier informant des travaux, ainsi que le planning prévisionnel. Madame CAMPI propose également aux commerçants de prévoir une communication auprès de leurs clients, notamment ceux qui sont en transit.

Une question est posée concernant les modalités du cahier des charges imposé aux entreprises concessionnaires. Madame CAMPI répond que, dans le cadre de la consultation des entreprises, le cahier des charges stipulera les contraintes à tenir, en particulier les délais. Les entreprises fourniront ensuite un phasage qui sera noté et pris en compte dans la sélection. L'aspect financier sera également pris en compte tout comme l'organisation qui sera proposée.

L'interlocutrice de la Métropole vis-à-vis des commerçants sera Madame CAMPI, qui fera le relais auprès des entreprises dans la gestion des aléas du chantier.

Une question est posée sur la longueur des quais bus. La réponse est que ceux-ci seront de vingt mètres pour être adaptés à des bus articulés.

Le choix des plantes vivaces n'a pas encore été effectué. Il est précisé que les arbres existants sur les contre-allées seront remplacés, car ils ne sont pas en bonne santé. Ceux de la place centrale resteront à l'identique.

A 19h00, Madame CAMPI lève la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes.